

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE  
N° 95.00.615.002.0 DU 11 JUILLET 1995

## Bascules SAMERY INTERNATIONAL modèle PSI

- DELIVRE PAR :** Sous-direction de la métrologie (organisme notifié n° 0171), 22, rue Monge, 75005 Paris.
- EN APPLICATION :** Du décret n° 91-330 du 27 mars 1991, modifié par le décret n° 93-973 du 27 juillet 1993, relatif aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique et de l'arrêté du 22 juin 1992 relatif aux procédures d'attestation de la conformité des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit français la directive 90/384/C.E.E. du 20 juin 1990.
- DELIVRE A :** SAMERY INTERNATIONAL, ZA de Cromel, 50220 Saint Quentin sur le Homme (France).
- CONCERNANT :** Un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à indication numérique, à une seule étendue de mesure et à une seule valeur d'échelon, destiné à un usage médical.
- CARACTERISTIQUES :**
- |   |   |
|---|---|
| Classe de précision :                   | III   |
| Portée maximale (Max) :                 | 200 kg<br>150 kg<br>pour la version SAMLIFT PCR12 |
| Echelon (e) :                           | 200 g   |
| Nombre maximal d'échelons (n) :         | 1 000<br>750 pour la version SAMLIFT PCR12        |
| Effet maximal soustractif de tare (T) : | $T = - \text{Max}$                                |
| Température de fonctionnement :         | - 10 °C/+ 40 °C.                                  |
- VALABLE JUSQU'AU :** 10 juillet 2005.

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation, figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 7 pages.

Tous les plans, schémas et notices sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence de dossier DA 04-46.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA MÉTROLOGIE.

J.F. MAGANA

## ANNEXE AU CERTIFICAT N° 95.00.615.002.0 DU 11 JUILLET 1995

**Page 1/7** Les balances SAMERY INTERNATIONAL, modèle PSI, constituent une famille d'instruments de pesage électroniques, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à indication numérique, à une seule étendue de mesure et à une seule valeur d'échelon, destinés à un usage médical.

Elles comprennent différentes versions :

- celles concernant les lève-patients et dénommées :  
SAMLIFT PCR12,  
SAMLIFT PC2,  
SAMLIGHT,
- la version "FAUTEUIL" pour le fauteuil pèse-personne.

La conformité du modèle aux exigences essentielles est établie par application de la norme EN 45501 à l'exception des exigences pour le dispositif de mise à niveau pour ces instruments destinés à un usage médical.

Toutes les propriétés de ce modèle, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la législation en vigueur.

### 1°) DESCRIPTION FONCTIONNELLE

Les balances SAMERY INTERNATIONAL, modèle PSI (document n° 1) comprennent :

- un dispositif récepteur de charge constitué (document n° 2) :
  - d'un palonnier en tubes d'acier sur lequel est suspendu un siège en toile pour les versions lève-patients,
  - d'une plate-forme en acier de dimensions : 375 mm x 360 mm, qui supporte un fauteuil en matière plastique avec accoudoirs, barre de préhension et repose-pied relevable en tubes acier pour la version fauteuil pèse-personne ;

- un dispositif équilibreur et transducteur de charge (cellule de pesée) comprenant un capteur à jauges de contrainte ATEX de type CPA 3000-500 kg, à point d'appui central, ayant fait l'objet du certificat d'essai n° C 9304 délivré par la sous-direction de la métrologie le 16 septembre 1993 (organisme notifié n° 0171) ;
- un dispositif indicateur MOLEN modèle M7 STD utilisant un convertisseur analogique numérique à double rampe géré par un micro-contrôleur et comportant un ensemble d'afficheurs de type 7 segments, 4 voyants LED et un clavier de 7 touches, faisant l'objet du certificat d'essai n° TC 2334 du 24 janvier 1994 et sa révision 1 du 13 avril 1995, délivrés par le Nmi organisme notifié n° 0122.

En outre, le montage de la cellule de pesée (document n° 3) de la balance version SAMLIGHT permet de constituer un instrument librement suspendu.

**Page 2/7** Les balances SAMERY INTERNATIONAL, modèle PSI disposent des fonctionnalités suivantes :

- dispositif de mise à zéro initiale,
- dispositif de maintien du zéro,
- dispositif de mise à zéro semi-automatique,
- dispositif indicateur de zéro,
- dispositif semi-automatique d'équilibrage de tare,
- dispositif d'extension de l'indication,
- dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de tare,
- dispositif de test permettant de mettre en évidence des erreurs significatives (un message d'erreur peut apparaître sur l'afficheur sous la forme "Er..."),
- dispositif indicateur de niveau, à l'exception de la version SAMLIGHT (instrument librement suspendu).

Les balances SAMERY INTERNATIONAL, modèle PSI sont alimentées par une source de courant continu (batterie) de 12 volts. Un dispositif automatique coupe l'alimentation lorsque la tension devient inférieure à 11,7 volts.

## 2°) CARACTERISTIQUES METROLOGIQUES

Les balances SAMERY INTERNATIONAL, modèle PSI sont des instruments à une seule étendue de pesage :

- Classe de précision : III
- Portée maximale (Max) : 200 kg pour les versions SAMLIGHT, SAMLIFT PC2 et FAUTEUIL ; 150 kg pour la version SAMLIFT PCR12
- Portée minimale (Min) : 4 kg
- Echelon (e) : 200 g
- Nombre maximal d'échelons (n) : 1 000  
750 pour la version SAMLIFT PCR12
- Effet maximal soustractif de tare (T) :  $T = - \text{Max}$
- Température de fonctionnement :  $- 10 \text{ }^\circ\text{C}/+ 40 \text{ }^\circ\text{C}$ .

## 3°) CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

Les balances SAMERY INTERNATIONAL, modèle PSI sont équipées d'un clavier à 7 touches permettant l'accès aux fonctions suivantes (document n° 4) :

- mise en marche et arrêt (repère n° 1),
- remise à zéro (repère n° 2),
- tarage semi-automatique (repère n° 3),
- rappel du poids brut (repère n° 4),
- affichage avec un échelon inférieur à e (repère n° 5).

La sélection manuelle d'une deuxième étendue de pesage (repère n° 6) est inopérante sur ces balances : la commande d'impression (repère n° 7) est par ailleurs inutilisée.

Les fonctions de configuration et d'ajustage sont accessibles si l'interrupteur de passage en mode configuration/ajustage a été basculé. L'accès à cet interrupteur est protégé par le scellement du capot de l'indicateur.

## Page 3/7 4°) SCELLEMENT

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés, ni réglés par l'utilisateur, une marque doit être apposée sur les dispositifs de scellement (document n° 4) constitués d'une pastille de scellement obturant l'accès au démontage d'une vis et d'un dispositif avec bride de verrouillage (vis percées, fil perlé et plomb).

Cette marque peut être :

- soit la marque du constructeur stipulée dans un système qualité approuvé par un organisme notifié (Annexe II point 2-3 de la directive 90/384/C.E.E. du 20 juin 1990, art. 4 du décret n° 91-330 du 27 mars 1991),
- soit une marque officielle d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

## 5°) INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des balances SAMERY INTERNATIONAL, modèle PSI comporte au moins :

- la marque AB50 ou le nom de la société SAMERY INTERNATIONAL,
- la classe de précision,
- la référence du modèle, sa version et le numéro de série de l'instrument,
- les caractéristiques métrologiques,
- le numéro du certificat d'approbation C.E. de type,
- un emplacement réservé pour recevoir le marquage C.E. de conformité.

Cette plaque autocollante est destructible par arrachement. Elle est située sur la face avant à proximité du dispositif d'affichage (document n° 4).

De plus, un emplacement sur la face avant du dispositif indicateur est prévu pour recevoir une vignette de vérification périodique.

**6°) CONDITIONS PARTICULIERES  
D'UTILISATION**

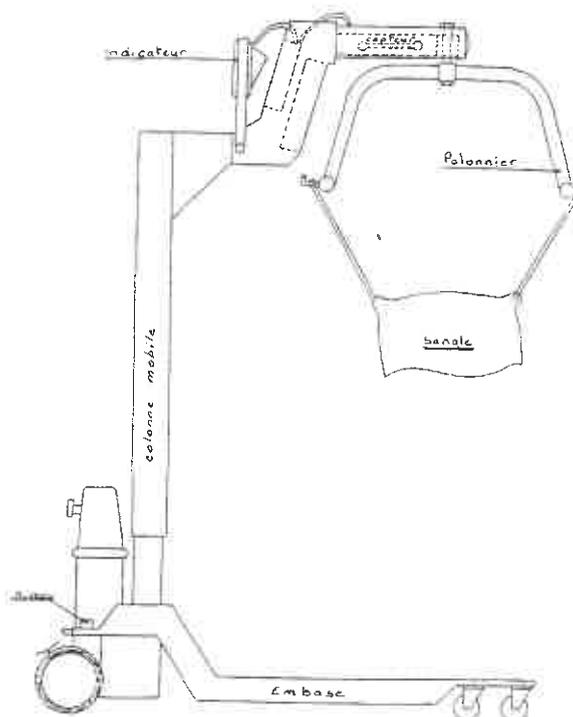
Ce certificat d'approbation C.E. de type ne s'applique pas à un instrument dont le récepteur de charge serait différent de celui défini dans cette annexe.

Les bascules SAMERY INTERNATIONAL modèle PSI, n'étant pas munies de dispositif de mise à niveau, ne doivent être utilisées (à l'exception de la version SAMLIGHT) que sur des sols plats dont le dénivellement n'exède pas la valeur limite de dénivellement indiquée par le dispositif indicateur de niveau (plan SAMERY n° S5 301).

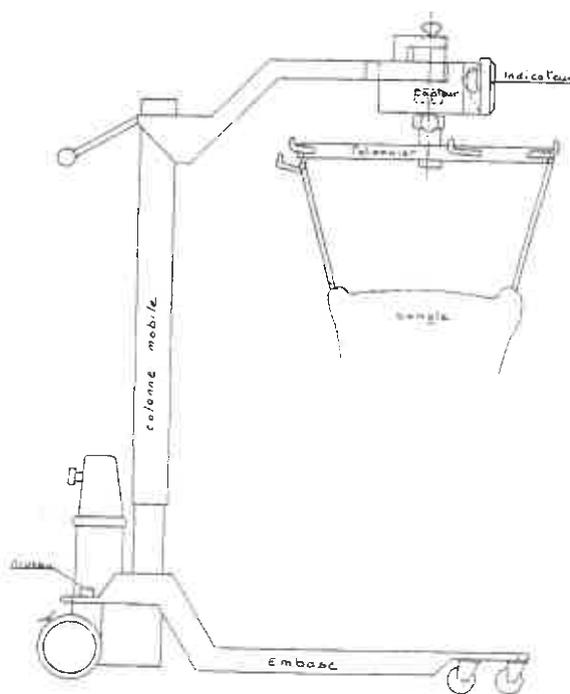
**7°) REMARQUE**

L'ensemble des messages affichés peut être traduit dans une langue officielle du pays dans lequel l'instrument est destiné à être mis en service.

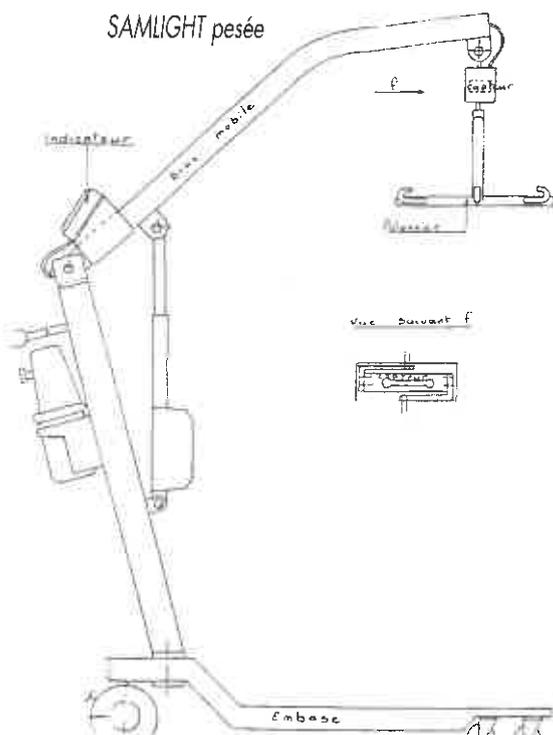
SAMLIFT pesée PCR12



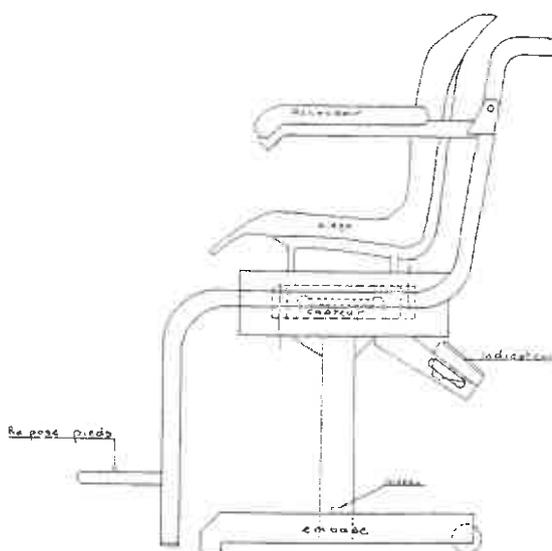
SAMLIFT pesée PC2

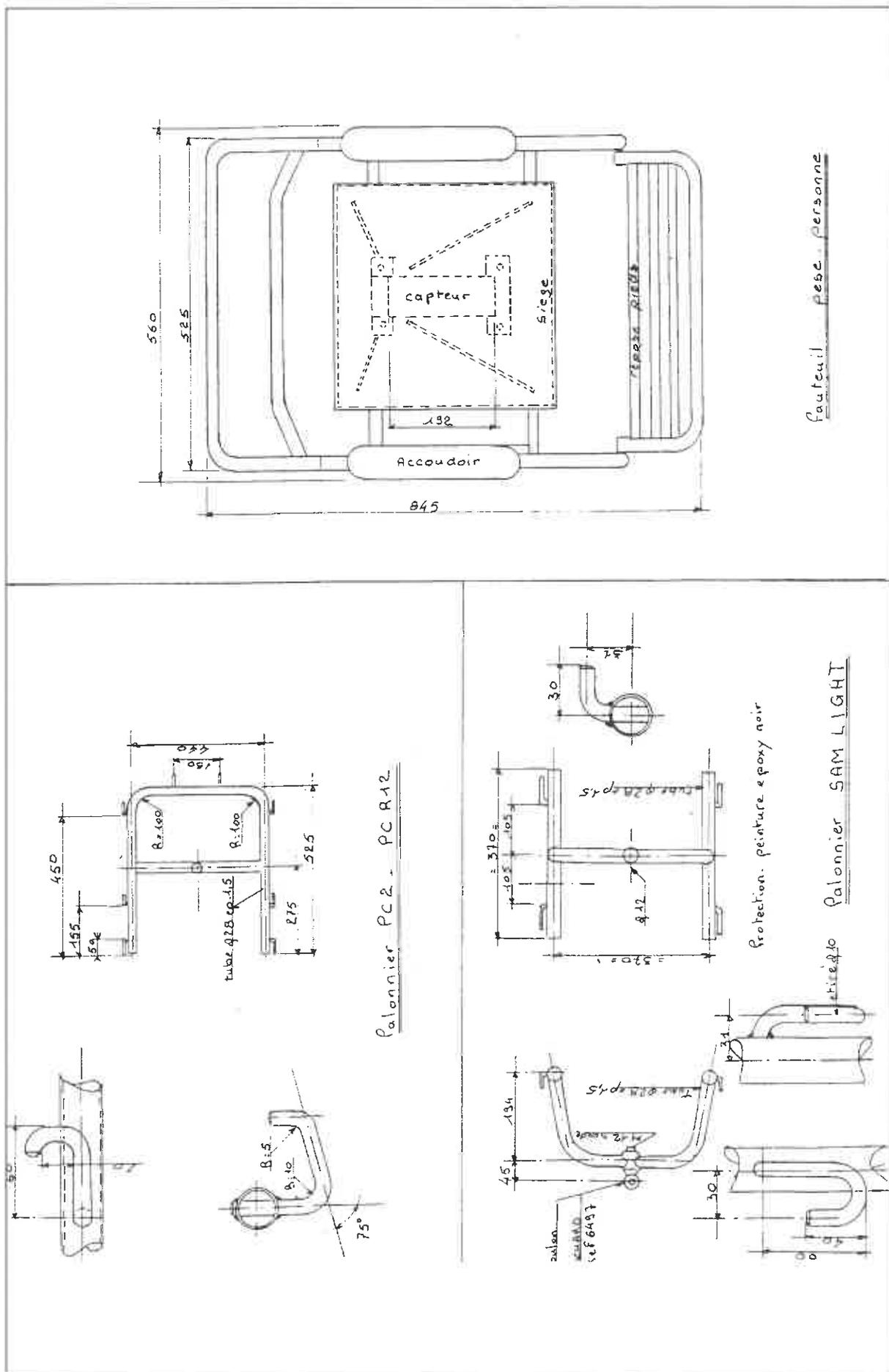


SAMLIGHT pesée

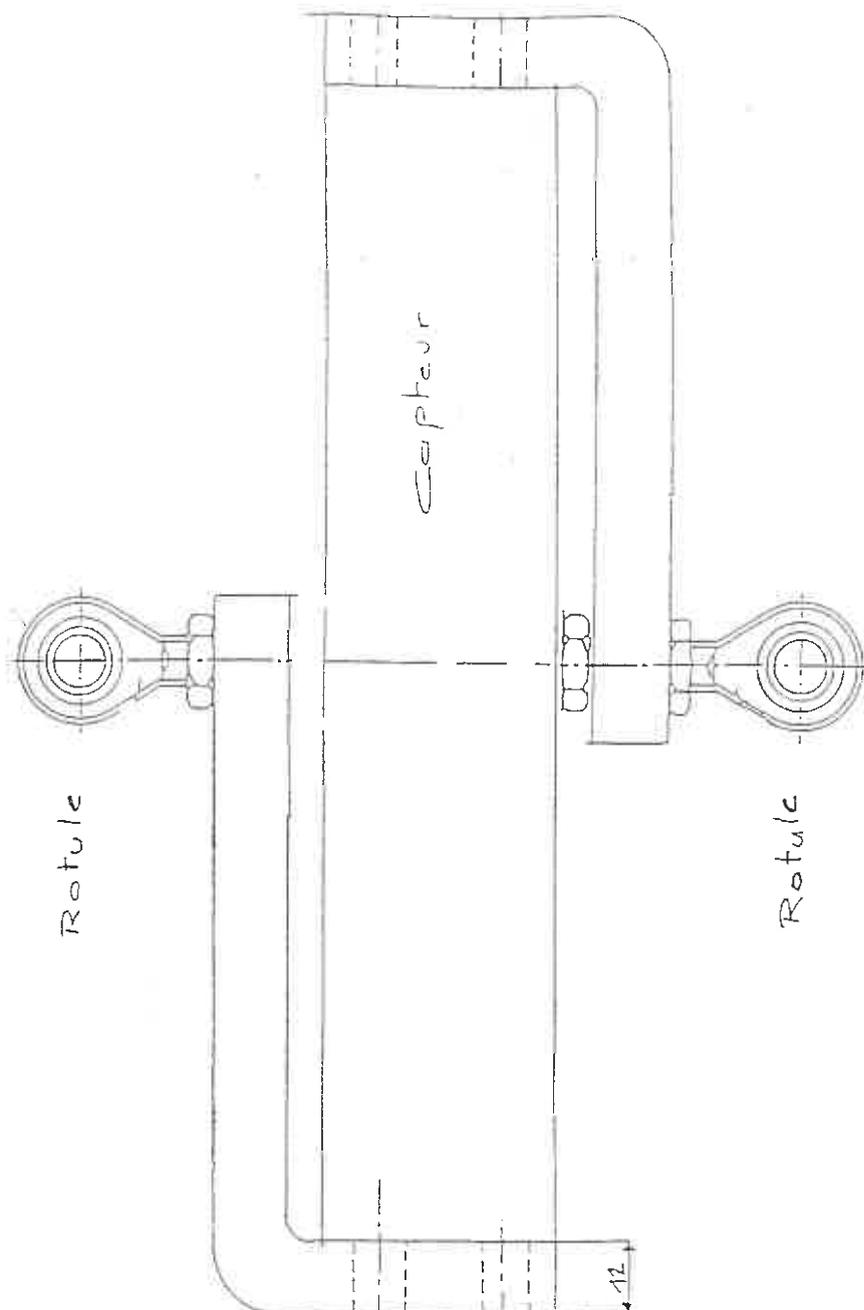


Fauteuil de pesée

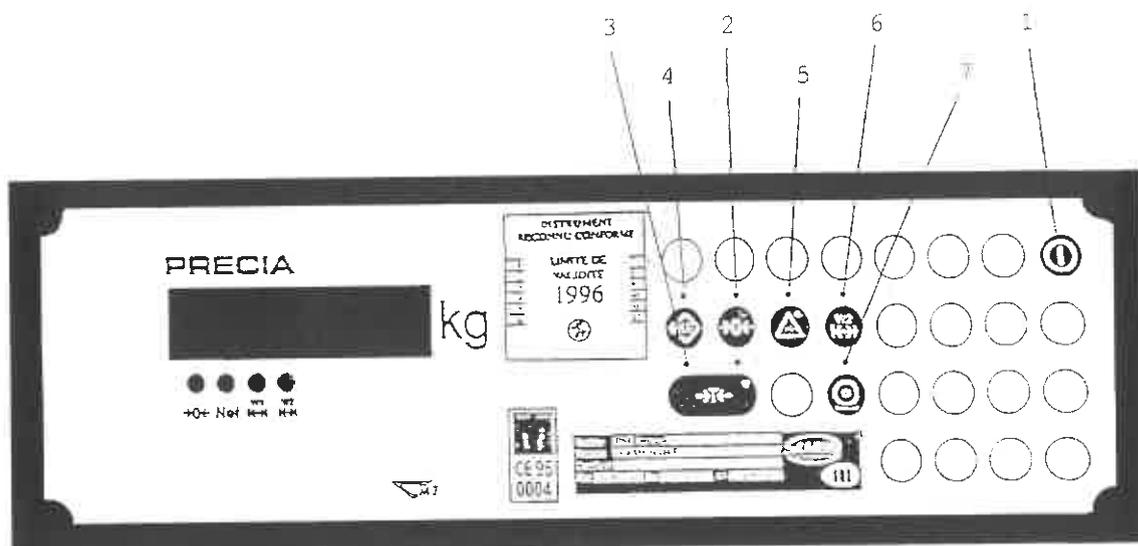




Dispositif de fixation du capteur sur la version SAMLIGHT



Emplacement de la plaque d'identification sur l'indicateur M7 STD



Rappel des scelllements

